



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 55578

Texte de la question

M. Henri Cuq attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle sur la question des attributions de postes d'enseignants dans les universités françaises, et plus particulièrement au sein de l'université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines pour la rentrée 2001. D'ici 2008, les universités vont en effet devoir faire face au départ en retraite de près de la moitié des professeurs d'université et du quart des maîtres de conférence. Le budget de l'enseignement supérieur pour 2001, malgré une augmentation de 2,73 %, reste cependant très insuffisant pour répondre au renouvellement des effectifs du corps enseignant. La situation est particulièrement préoccupante pour la jeune université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines voulue et créée dans le cadre du plan Université 2000, puisqu'il est prévu qu'elle ne bénéficie d'aucun poste supplémentaire, alors qu'elle accueille chaque année un nombre croissant d'étudiants. Cette décision s'inscrit à l'encontre de la politique active de développement des enseignements de premier, deuxième et troisième cycles menée par l'établissement. Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il compte prendre afin de résoudre ces problèmes d'effectifs du corps enseignant dans les universités, et plus particulièrement à Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines.

Texte de la réponse

Contrairement aux indications fournies, l'université de Versailles - Saint-Quentin a bénéficié de la création de soixante-huit postes d'enseignants entre 1998 et 2000, marque d'un effort très important qui lui a permis d'améliorer très sensiblement l'encadrement enseignant. Pour 2001, cet établissement bénéficiera de la création de six postes supplémentaires. Le soutien financier de la politique pédagogique a fait l'objet, quant à lui, d'un contrat quadriennal de développement (1998-2001) qui prévoit le versement de plus de 85 millions de francs en sus de la dotation de fonctionnement, ce qui montre l'importance de l'effort consenti en faveur de cette université.

Données clés

Auteur : [M. Henri Cuq](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55578

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7074

Réponse publiée le : 12 mars 2001, page 1543